



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 08/12/2022
Sous la Présidence de M. BURRUS
Nombre de membres 14
Etaient présents : 11 membres – 3 procurations – 14 votants

Administration Générale - Finances

252/2022 Projet Maison de Pays :

Monsieur Jean-Luc FRECHARD expose :

Par courrier du 29/09/2022, M. le Préfet du Haut-Rhin nous a informé des critères d'intervention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETIR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023.

Parmi les projets portés par la Communauté de Communes du Val d'Argent, le projet rénovation de la Maison de Pays est éligible.

Ce projet structurant pour le territoire peut bénéficier également des aides de la Collectivité Européenne d'Alsace, de la DRAC et de la Région Grand Est.

Descriptif du projet

Le rez-de-chaussée de la Maison de Pays accueille actuellement l'Office de Tourisme du Val d'Argent mais le 1^{er} et le 2^{ème} étage n'ont pas encore été aménagés afin de recevoir du public dans le cadre législatif en vigueur

Souhaitant valoriser ce bâtiment en vitrine touristique, la Communauté de Communes projette de déménager le CIAP (Centre Interprétation d'Architecture et du Patrimoine) du site Edler Lepavec vers ce bâtiment. Le CIAP gagnera aussi en visibilité par rapport à son site actuel situé au fond d'une cour.

Véritable porte d'entrée du centre-ville, le bâtiment offrira avec ce projet des activités complémentaires, à la fois tournées vers le riche passé de la vallée et vers l'avenir et le développement touristique du Val d'Argent.

Les travaux prévus sont :

- Mise aux normes au niveau de la sécurité incendie : flocage, cloisonnement, portes coupe-feu, création de EAS...
- Mise en place d'un ascenseur et mise aux normes des équipements existants (nez de marche, signalétique...)
- Rénovation énergétique : isolation de murs, remplacement des fenêtres, renouvellement de la chaudière et des radiateurs vétustes, rénovation électrique

Plan de financement prévisionnel

Coût prévisionnel	DETR/DSIL	Collectivité Européenne d'Alsace	Région Grand Est	DRAC	Reste à charge CCVA
880 000 €	308 000 €	176 000 €	176 000 €	44 000 €	176 000 €
100%	35 %	20%	20%	5%	20%

Il est proposé que la Communauté de communes du Val d'Argent dépose ce dossier auprès des services concernés sur la base du budget prévisionnel établi ci-dessus.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de rénovation de la Maison de Pays.

APPROUVE l'inscription budgétaire correspondant de ce projet dans la section d'investissement.

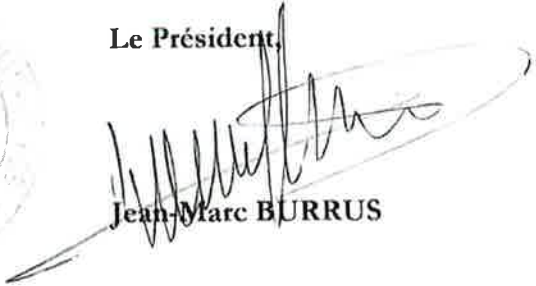
AUTORISE le Président à solliciter le Préfet au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local ainsi que les autres partenaires financiers pour solliciter des subventions les plus élevées possibles.

Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

Le secrétaire de séance,


Jean-Luc FRECHARD

Le Président,


Jean-Marc BURRUS